



Loïc Galmard \*

## Dix molécules innovantes dans le processus d'enregistrement

●●● Propos recueillis par Rania Hamdi

Loïc Galmard a beaucoup insisté sur la nécessité d'offrir, à une catégorie de patients, qui ne répondent pas aux médicaments, qui ont, pourtant, prouvé leur efficacité, des traitements spécifiques. Janssen-Algérie investit davantage, dans les besoins hospitaliers non-couverts par les concurrents.

Lors de son passage à Alger, au début du mois de juillet, Loïc Galmard, Country manager de **Janssen-Algérie**, la filiale pharmaceutique de **Johnson and Johnson**, a livré un important plan d'investissement du groupe, en Algérie. Le timing de l'annonce est opportun : en **2018**, le groupe boucle de consacrer sa vingtième année d'existence, dans le pays.

Il a, d'abord, ouvert une représentation formelle ; puis, a créé, en 2010, une entreprise de droit algérien, en partenariat avec un associé local. Loïc Galmard a précisé que la filiale applique localement la même stratégie de développement qu'elle a adoptée au niveau mondial, soit l'abandon progressif des pipelines traditionnels, fondés sur les produits officinaux, afin de pouvoir se concentrer sur les médicaments de nouvelles générations, dans six classes thérapeutiques majeures. Il s'agit, dans le détail, de l'onco-hématologie (cancer de la prostate, cancer de l'ovaire, soins de support) ; les neurosciences (schizophrénie, maladie d'Alzheimer) ; l'immunologie (polyarthrite rhumatoïde, rectocolite hémorragique) ; les maladies cardio-vasculaires et métaboliques ; les maladies infectieuses et vaccins (VIH, tuberculose multi-résistante, hépatites C) et

enfin, les pathologies rares, particulièrement l'hypertension artérielle pulmonaire.

Il a souligné que 90 % du chiffre d'affaires de Janssen-Algérie est, à ce titre, réalisé en milieu hospitalier. « Nous avons fait le choix de ne pas miser sur les génériques. Nous investissons dans les besoins hospitaliers non-couverts », a-t-il expliqué. L'objectif est de s'intéresser, particulièrement, aux patients qui ne répondent pas aux traitements classiques. Il leur faut, alors, la prescription de nouvelles formes de thérapies, issues de recherches pointues et récentes.

Selon son directeur-général, Janssen Algérie a entrepris, auprès du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, les démarches, pour obtenir l'enregistrement, dans une échéance de trois ans, de dix nouvelles molécules à forte valeur thérapeutique. Il escompte, mettre, à la disposition des patients algériens ciblés, à cet horizon, des innovations, dans la prise en charge de la leucémie lymphoïde chronique, qui touche davantage le sujet âgé, le myélome multiple, le lymphome du manteau, et en immunologie, le psoriasis, le rhumatisme psoriasique et la maladie de Crohn.

Il a déposé, aussi, un dossier, pour avoir l'AMM (autorisation de mise sur le marché) d'un traitement de deuxième génération de la schizophrénie, un antipsychotique à injection mensuelle longue durée. En sus des procédures entamées, pour

l'introduction des nouvelles molécules développées, Janssen Algérie va étendre son champ de production localement, lancée en **2013**, a indiqué Loïc Galmard. La mise en exploitation d'une ligne de fabrication de traitements de psychiatrie (schizophrénie) serait validée à échéance **2019**, a-t-il ajouté. A court terme, le site élargira son activité à un domaine plus pointu, soit la fabrication de médicaments du portefeuille onco-hématologie. Cette extension des activités de production locale reflète la forte volonté de Janssen de s'inscrire dans la stratégie industrielle de l'Algérie, en se positionnant comme partenaire actif, dans le développement du tissu économique et sanitaire algérien, a soutenu notre interlocuteur.

Dans le cadre du renforcement de son engagement, en cancérologie, Janssen Algérie a signé, il y a quelques mois, un mémorandum d'entente avec le ministère de tutelle, afin de promouvoir la recherche clinique et le diagnostic, en Algérie et la formation médicale. Elle a conclu, également, avec les autorités sanitaires nationales, un partenariat de soutien au plan cancer.

Elle contribuera, dans les mêmes termes, au projet plan santé mentale, en maturation au département de tutelle ■

\* **Loïc Galmard**  
Country manager de Janssen-Algérie.